



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITÉ - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 287/09/2026

A L'ETABLISSEMENT TECHNOBASE L.M.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 11/AGRI/KC/2025, conclu avec la Province du Kongo-Central, pour un montant total hors taxe dollars américains cinq cent quatorze mille cinq cent seize, trente-sept centimes (USD 514 516,37) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois mille cinq cent nonante-neuf, cinquante et un centimes (USD 3 599,51), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 01/09/2026

Directeur Administratif et Financier



0000287